Régularisation des charges

M Thierry MILLAN

18, rue des Lilas 31000 TOULOUSE

Tél: 05 xx xx xx xx

à

M Reynier Zyad

5001 les caumettes

Toulouse, le 08 janvier 2025

Objet : Régularisation des charges

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-dessous, le détail des charges qui vous incombent. Ces charges portent sur une période allant du 02 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Description	Montant (euros)
Eau	149,43
Ordures ménagères	31,93
Entretien des parties communes	56,37
Éclairage parties communes	8,46

Soit un total de : 246,19 euros

A déduire les provisions pour charges : 172,80 euros

Vous restez nous devoir : 73,39 euros

Je vous prie de croire, Monsieur, à ma considération distinguée.